

# Randonnée le long du Tescou pour la sauvegarde de la zone humide du Testet Dimanche 7 octobre

## • Randonnée Salvagnac - Sivens .

09 h 00 - Grande randonnée : départ La Laquée (12 km).

11 h 30 - Petite randonnée : départ D999/D132 (3 km).

• 12 h 30 Pique-nique sorti du sac (Métairie Neuve - D 132).

• 14 h 30 CHAÎNE HUMAINE autour de la ZONE HUMIDE du TESTET

*C'est dans le Tarn !  
Près de Gaillac*

11 h 30 - D'épart petite randonnée :  
D999 - D132

9 h 00 - D'épart grande randonnée :  
D999 - La Laquée

12 h 30 - pique-nique :  
Métairie neuve



# Les raisons de la colère

Pour le collectif, le projet de retenue de « SIVENS », objet d'enquêtes publiques conjointes, n'est en rien un projet d'utilité publique.

Le projet de retenue d'eau de « SIVENS » se situe sur une **partie sauvage et préservée du Tescou le long de la forêt de Sivens, sur des Espaces Boisés Classés de la commune de Lisle sur Tarn et dont une partie est dans la ZNIEFF**. Situé en aval du lieu-dit de Barat, ce projet est d'une capacité de 1,5 Millions de m<sup>3</sup> et d'une surface 34 ha (48 ha impactés). Le Tescou prend sa source à Castelnau de Montmiral, c'est un affluent de la rive droite du Tarn. D'une longueur de 49 Km, il s'y jette au niveau de Montauban.

**Les inconvénients engendrés par ce projet sont d'ordre environnemental, social et économique.**

**La construction de la retenue :**

- aboutirait à la destruction de la principale zone humide du bassin du Tescou, qualifiée dans l'avis de l'Autorité environnementale comme faisant « partie des zones humides majeures du département du point de vue de la biodiversité » et « les compensations envisagées sont insuffisantes et les mesures compensatoires insuffisamment définies » .
- ennoierait une surface importante de prairies naturelles utilisées par des éleveurs qui seraient lésés,
- ennoierait une surface importante de vergers porte-graine,
- Impliquerait le déplacement de la route D 132 sur environ 2 km,
- en ferait un plan d'eau de faible profondeur, couvrant une grande surface ce qui provoquerait une évaporation maximum de l'eau et favoriserait la production d'algues tout en faisant monter la température des eaux rejetées. La topographie du terrain obligerait aussi à enrocher la digue (7 m en dessous du sol) sur une longue durée de travaux (2 ans).

**Ceci en fait un projet très onéreux. Coût évalué en novembre 2011 :**

**plus de 9 millions d'euros TTC (3 fois plus cher que le Thérondel au m<sup>3</sup> d'eau stockée) !!**

**Les justifications avancées par les promoteurs du projet portent sur 2 points :**

- Le premier, d'ordre écologique, n'est qu'un maquillage pour « verdier » le projet : celui de soutenir l'étiage du Tescou, l'été, lors des périodes de sécheresse. Aucune étude hydrologique ne permet d'affirmer que l'eau lâchée au niveau de ce projet se retrouverait, 30 km, plus loin à Saint-Nauphary comme le prétendent les porteurs du projet. Au contraire l'abaissement important de la nappe laisse penser le contraire. Cet argument est un leurre.
- Le deuxième pour soutenir l'irrigation en permettant une augmentation des volumes d'eau utilisés à l'hectare et des surfaces irriguées. Ceci est une pratique d'un autre siècle qui, loin de résoudre les problèmes de sécheresses, risque de les aggraver. De plus, il y a déjà sur le bassin du Tescou une capacité de stockage supérieure aux besoins (plus de 2100 m<sup>3</sup>/ha), surabondante si des mesures d'irrigation économe sont mises en place, comme le préconise le Plan de Gestion d'Etiage (PGE).

**Nous ne sommes pas contre les agriculteurs mais contre un type d'agriculture et des pratiques culturelles qui détruisent notre environnement entraînant la disparition des agriculteurs eux-mêmes. Nous sommes pour un type d'agriculture relocalisée qui respecte l'environnement et ceux qui travaillent la terre. De vraies solutions existent.**

En somme, ce projet de retenue, loin d'être d'intérêt public majeur (comme il devrait l'être selon le document « DOCTRINE relative à la séquence éviter, réduire et compenser les impacts sur le milieu naturel » du ministère de l'écologie) est un **PROJET D'INUTILITÉ PUBLIQUE, VOIRE DE NOCIVITÉ PUBLIQUE.**

**Pour plus d'information : <http://tescou.1s.fr/>**

